

MINISTÈRE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE

Le Ministre

CAB VB/CF/DGOS/PEGAGE : D-19-023298

Paris, le **30 MARS 2020**

Madame la Contrôleure Générale,

Suite à la visite que vous avez effectuée au sein du centre pénitentiaire d'Avignon – Le Pontet du 5 au 13 février 2018, vous souhaitez recueillir mes observations sur les recommandations relatives à la prise en charge sanitaire des personnes détenues.

Vous appelez tout d'abord mon attention sur les moyens de contraintes utilisés lors des extractions médicales et sur la nécessité d'une augmentation de la surface des locaux de l'unité sanitaire en milieu pénitentiaire (USMP). Vos constats sont partagés par l'agence régionale de santé et l'équipe de l'unité sanitaire. Ces points, qui relèvent de l'administration pénitentiaire, sont abordés de façon récurrente en comité de coordination.

S'agissant des conditions de réalisation des extractions médicales, mes collaborateurs et ceux de la direction de l'administration pénitentiaire travaillent à une note commune afin de rappeler aux professionnels sanitaires et pénitentiaires les règles en matière de confidentialité et de secret médical durant ces extractions.

Vous recommandez ensuite l'installation de boîtes aux lettres spécifiques pour les sollicitations médicales. La demande a été relayée auprès de l'établissement pour une mise en œuvre immédiate.

Enfin, vous soulignez les temps de présence limités des médecins généralistes au sein de l'USMP. Le centre hospitalier d'Avignon, comme beaucoup d'établissements de santé, connaît des difficultés de recrutement pour son personnel médical exerçant en milieu pénitentiaire. Un plan d'action a été mis en place et devrait permettre de limiter le recours au centre 15.

Je vous prie d'agréer, Madame la Contrôleure Générale, l'expression de ma considération distinguée.

Olivier VERAN



Madame Adeline HAZAN
Contrôleure générale des lieux de privation de liberté
16-18 quai de la Loire
CS 70048
75 921 PARIS CEDEX 19